

« LES DEUX COMPAGNONS DU DEVOIR » (1848) ET « 1852 » (1850)

Deux chansons de Pierre Dupont

Philippe Darriulat

Classiques Garnier | « Parlement[s], Revue d'histoire politique »

2014/3 n° 22 | pages 83 à 92

ISSN 1768-6520

ISBN 9782812446764

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.inforevue-parlements2-2014-3-page-83.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Classiques Garnier.

© Classiques Garnier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« LES DEUX COMPAGNONS DU DEVOIR » (1848)
ET « 1852 » (1850)

Deux chansons de Pierre Dupont

LES DEUX COMPAGNONS DU DEVOIR¹
(1848)

« Deux gais compagnons du Devoir
Cheminaient sur le tour de France,
Ayant leurs bras pour tout avoir,
Leur travail pour toute espérance.
De leurs cannes à long pommeau
Ils étayaient leurs pas rapides,
Et laissaient dans chaque hameau
Rires francs et bouteilles vides.

Refrain :

Où marches-tu, gai compagnon,
Gai compagnon ?
Je m'en vais conquérir la terre ;
J'ai remplacé Napoléon,
Napoléon :
Je suis le Prolétaire,
Je suis le Prolétaire !

Tous deux ils s'étaient rencontrés
À l'embranchement d'une route,
Et comme ils étaient altérés,
Sous la tonnelle on but la goutte.

1 Pierre Dupont, *Chants et chansons*, t. 1, Paris, A. Houssiaux, 1852, p. 69.

Mêlant aux plus joyeux propos
 Un petit brin de politique,
 On eût dit qu'ils vidaient les pots
 Pour arroser la République.

Refrain

Nous avons le gouvernement,
 Disaient-ils en choquant les verres ;
 Mais il faut de l'entendement,
 Pour se consulter entre frères.
 Nous sommes rois par le scrutin,
 Mais il faut choisir le plus digne :
 On ne fait que du méchant vin,
 Quand on ne pioche pas la vigne.

Refrain

Méfions-nous du raisonneur
 Qui tend à l'ouvrier un piège,
 Parlant de famille et d'honneur.
 Pour restaurer le privilège.
 Nous avons aussi femme, enfants,
 Une mère, un père invalide ;
 Et dans nos deux bras triomphants
 Une propriété solide.

Refrain.

Gardons-nous du faux ouvrier
 Qui se fait élire d'emblée,
 Pour sa blouse et son tablier,
 Et nous renie à l'Assemblée.
 Pour éviter la trahison,
 Nommons des hommes à l'épreuve
 De la balle et de la prison :
 Déjà la République est veuve.

Refrain

Si la République périt,
Nous serons à ses funérailles,
Car son droit divin est écrit
Au plus profond de nos entrailles.
Quelques-uns voudraient nous lier,
Comme des bœufs à l'attelage ;
Mais nos cous ne savent plier,
Et nos âmes pas davantage.

Refrain

Tandis que les deux compagnons
Jasaient, en frappant sur la table,
Deux servantes, aux gros chignons,
Les reluquaient d'un air aimable :
Ce doit être de bons maris,
Dit l'une, à la joue empourprée.
Leurs entretiens furent surpris :
Fut dit, fut fait, dans la soirée.

Refrain. »

1852¹
(juillet 1850)

« C'est dans deux ans, deux ans à peine
Que le coq gaulois chantera ;
Tendez l'oreille vers la plaine,
Entendez-vous ce qu'il dira ?
Il dit aux enfants de la terre
Qui sont courbés sous leur fardeau :
Voici la fin de la misère,
Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau.

1 *Idem*, p. 45.

Refrain

Des monts sacrés où la lumière
 Forge ses éclairs et ses feux,
 Viens en déployant ta bannière
 Dix-huit cent cinquante-deux.

Du peuple enfin voici le règne,
 Tout autre prétendant n'est rien,
 À moins toutefois qu'il ne daigne
 Se dire un simple citoyen.
 Est-il une place plus haute,
 Un plus grand honneur sous le ciel
 Que d'être accueilli comme un hôte
 À ce banquet universel !

Refrain

Des Bourbons la double famille
 En France ne réussit plus ;
 Qu'un instant leur fortune brille,
 Ce n'est que flux et que reflux.
 Sur son rocher de Sainte-Hélène
 Napoléon s'est vu briser ;
 Maître de la puissance humaine,
 Charles Quint sut la déposer.

Refrain

O rois ! votre pourpre est fanée,
 Ne la teignez pas dans le sang ;
 Ne disputez pas une année
 Au progrès toujours grandissant.
 L'idée est aujourd'hui rapide
 Plus que les chevaux et les cerfs ;
 Elle dépasse qui la guide,
 Elle broîra [sic] tous nos vieux fers.

Refrain

La République jusqu'à Vienne
Et jusqu'à Rome a pris son vol ;
Il faudra bien qu'elle y revienne,
Elle a son germe dans le sol.
D'ailleurs, de Paris elle guette
L'Europe, les rois et les cours,
Comme on voit pendant la tempête
La foudre menacer les tours.

Refrain

Rois, faites-vous tirer les cartes,
Assis au coin de votre feu.
Fortune, faut-il que tu partes !
Tous les piques sont dans le jeu.
Encore ce valet de pique !
Paris vous envoie un courrier ;
Son message est la République :
Faites brûler vif le sorcier.

Refrain

C'est donc un bandeau symbolique
Dont le temps a couvert vos yeux,
Qu'il dérobe la République
À vos regards insoucieux ?
Votre grandeur fut un nuage ;
Vos sceptres, désormais ternis,
Seront des bâtons de voyage.
Allez, rois, vous êtes bannis !

Refrain

Faudra-t-il que vos doigts débiles,
Réduits aux vils expédients,
Usent nos dernières sébiles ?
Nous n'aurons plus de mendiants !
Bon vieillard, mettez-vous à table,

Mangez, faites-nous la leçon ;
 Buvez, contez-nous une fable,
 Ou chantez-nous une chanson.

Refrain »

Ces deux chansons ont été écrites par Pierre Dupont pendant la Seconde République. La première en 1848, la deuxième en juillet 1850, dans un climat marqué par de fortes oppositions entre le parti de l'Ordre, majoritaire à l'Assemblée, et les démocrates-socialistes. C'est la période où sont adoptées des lois qui exacerbent ces tensions : rétablissement de l'impôt sur les boissons en décembre 1849, loi Falloux du 15 mars 1850, restriction du suffrage universel le 31 mai, loi sur la presse du 8 juin, etc.

Pierre Dupont (Lyon 1821-Paris 1871), est l'un des chansonniers les plus renommés du XIX^e siècle. D'origines populaires, il est éduqué, après la mort de sa mère, par un cousin curé d'une commune du Rhône et étudie au petit séminaire. Ayant refusé d'embrasser la carrière ecclésiastique, il devient ouvrier de la soie (canut). En avril 1841, rêvant de succès littéraires, il s'installe près de Provins. Il publie alors plusieurs poèmes qui lui procurent une petite notoriété locale et se met à fréquenter les milieux littéraires parisiens où il présente ses premières chansons. Il rencontre alors les plus grands noms de la littérature et des arts, comme Hugo ou Lamartine, ce qui fait de lui l'un des rares chansonniers à avoir connu une vraie consécration littéraire. À la fin de la monarchie de Juillet, il écrit des textes à forte tonalité sociale, notamment le *Chant des ouvriers* : « la Marseillaise du travail » d'après Baudelaire. Au lendemain des journées de Février 1848, il multiplie les couplets qui le rattachent au courant de la gauche républicaine. Pourtant, lorsqu'il compose *Les Journées de juin, chant funèbre*, il laisse entendre, ce qui lui est amèrement reproché, que certains ouvriers insurgés se seraient laissé corrompre pour participer à cette insurrection. Ses couplets ultérieurs, jusqu'au coup d'État, confirment pourtant sa proximité avec les « démocrates socialistes ». Obligé de s'enfuir après décembre 1851, il est condamné par contumace à sept ans de prison, mais obtient rapidement sa grâce après avoir signé une déclaration d'allégeance au régime impérial.

En 1848, la chanson est déjà une forme d'expression populaire très répandue et qui a connu un important développement dans la première moitié du XIX^e siècle, tant par le nombre des productions que par leur aire de diffusion. Leur tonalité est généralement marquée par une forte empathie pour le peuple des villes et des campagnes, un grand respect pour le travail et celui qui l'accomplit, une dénonciation de l'argent et un fort sentiment patriotique qui favorise la diffusion de la légende napoléonienne. Considérée comme une « voix du peuple », la chanson a attiré l'attention tant des romantiques de la seconde génération que des milieux républicains qui ont pu l'utiliser pour diffuser leur propagande. Il est donc naturel que la production de chansons engagées se généralise pendant de la Seconde République.

C'est dans ce climat qu'ont été rédigées les deux chansons proposées ici. Elles permettent à leur auteur d'affirmer son engagement républicain, ses convictions démocratiques, ses attentes, mais aussi ses doutes et ses angoisses.

Ces textes sont marqués l'un par les espoirs nés des journées de Février, l'autre par les inquiétudes liées au reflux démocratique ; une issue positive semble cependant possible grâce aux prochaines élections, législative et présidentielle, qui doivent avoir lieu en 1852. Une échéance qui pourrait assurer le succès de la Montagne et permettre au processus démocratique de reprendre son cours, c'est tout du moins ce que souhaite Pierre Dupont. Cette perspective est d'ailleurs devenue crédible depuis les élections législatives complémentaires du 10 mars 1850 dont le résultat a suscité les plus grandes craintes dans les milieux conservateurs et les plus fortes espérances parmi les « démo-socs ».

L'opposition entre ces deux moments (1848 et 1850) de la Seconde République est marquée dans ces textes par la représentation qui est faite des travailleurs : en 1848, il s'agit de « gais compagnons » qui trinquent sous les treilles et séduisent « deux servantes » ; en 1850, on ne parle plus que de « misère » et de « mangeurs de pain noir et buveurs d'eau ». Alors que *Les deux compagnons*... chante le début d'une nouvelle ère de liberté, 1852 ne fait qu'espérer « la fin de la misère ».

Les convictions républicaines de Pierre Dupont ne font pas de doute dans ces refrains. Plus exactement, le chansonnier prétend ici affirmer la totale identité entre la république et le peuple, terme qu'il convient de

comprendre dans son sens sociologique, comme l'antonyme de « riche » et qui désigne, dans l'esprit de Pierre Dupont et de ses contemporains, la masse des travailleurs de la terre et de l'industrie que les monarchies censitaires excluaient du droit de vote. Dans le premier texte, il emploie d'ailleurs le mot de « prolétaire », un terme qui se généralise au début des années 1830, souvent pour désigner les travailleurs à la tâche de l'atelier – l'usine est encore quasi inexistante –, ces « classes laborieuses » urbaines, qui ont connu un important développement, subissent de longues périodes chroniques de chômage, les laissant sans revenus, et sont souvent assimilées à des « classes dangereuses » vouées à la criminalité. Ce n'est pas à ce milieu qu'appartiennent les deux personnages mis en scène par Pierre Dupont, mais à celui du compagnonnage popularisé par Agricool Perdiguier, député siégeant sur les bancs de la gauche dans les Assemblées constituante et législative de 1848 et 1849 et auteur de plusieurs ouvrages, notamment des recueils de chansons, militant pour une réforme du compagnonnage. Il s'agit ici d'ouvriers qualifiés dont l'image est bien plus rassurante, qui n'ont pas, contrairement à ce qui est affirmé, uniquement « leurs bras pour tout avoir » mais aussi un savoir-faire qu'ils défendent âprement. Reconnaissables dans leurs pérégrinations grâce à leurs cannes « à long(s) pommeau(x) » qui servent aussi parfois d'arme, notamment lors des affrontements opposant des compagnons de sociétés rivales, ils effectuent leur tour de France, épreuve nécessaire pour former un « compagnon fini ».

Si la république est légitime, c'est d'abord parce qu'elle est populaire et démocratique, et qu'elle a instauré le suffrage « universel » grâce auquel les ouvriers deviennent « roi par le scrutin », « du peuple enfin voici le règne ». Le prolétaire, nouveau souverain, peut alors partir « conquérir la terre ».

Dans le premier texte, marqué par les « illusions lyriques » de 1848, le suffrage universel est une conquête dont les ouvriers ont à cœur de se montrer dignes. Pour cela, ils refusent tout autant d'accorder leurs votes aux conservateurs, républicains de la veille, qui parlent de famille et de propriété pour « restaurer le privilège » – terme qui fait ici référence au suffrage censitaire n'accordant le droit de voter qu'à une étroite élite sociale – ; qu'aux démagogues pour lesquels l'élection n'est qu'un moyen de satisfaire leurs ambitions. Le propos cherche ici à rassurer, à montrer que les ouvriers, bons pères et bons maris, sont prêts à remplir leur

devoir en toute responsabilité. Il s'agit bien d'une démarche d'inclusion, d'intégration des « prolétaires » dans une pleine citoyenneté, et en aucun cas de « lutte des classes ».

Le propos de 1852 est légèrement différent. Plus que le suffrage universel, c'est la république elle-même qui est la préoccupation essentielle. Il s'agit plus de défendre un régime menacé que de célébrer une liberté nouvelle. Cette menace vient d'abord de Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République en décembre 1848 mais qui, selon la Constitution, ne peut pas se représenter. Un président dont les partisans commencent à s'agiter pour réclamer une révision constitutionnelle et qui s'est récemment distingué de ses soutiens du parti de l'Ordre en prenant ses distances avec la loi du 31 mai restreignant le droit de suffrage ; ce qui explique certainement que Pierre Dupont, afin de ne pas donner l'impression de soutenir le locataire de l'Élysée, n'y fasse aucune allusion deux mois après son adoption. L'élu de 1848 ne doit pas chercher à régner à la place du peuple mais accepter de « se dire simple citoyen ». Et s'il oubliait ses devoirs, le sort de son oncle – brisé sur le « rocher de Sainte-Hélène » – et des derniers rois qui ont gouverné la France – Charles X et Louis-Philippe représentants de la « branche aînée » et de la « branche cadette » des Bourbons, dans le vocabulaire républicains – serait là pour lui rappeler le destin réservé aux têtes couronnées dans un siècle où la souveraineté du peuple doit être consacrée. Notons d'ailleurs, entre 1848 et 1850, l'évolution du regard porté sur Napoléon I^{er} : celui qui est d'abord un grand conquérant devient un simple vaincu, brisé par les revers du destin et par son ambition. Alors que la chanson, depuis Béranger et Debraux, avait joué un rôle déterminant dans la diffusion de la légende bonapartiste, Pierre Dupont, et nombre d'autres chansonniers, essaient, à partir de 1849, de diffuser une image plus négative de l'oncle dans l'espoir d'affaiblir le neveu.

L'importance de l'échéance de 1852 prend d'ailleurs une ampleur qui dépasse le seul territoire français. En 1850, les soulèvements qui ont eu lieu dans la plus grande partie des pays d'Europe ont été écrasés et le reflux semble généralisé, tant dans la capitale du vieux chancelier réactionnaire Metternich qu'à Rome où les soldats français du général Oudinot ont, l'année précédente, vaincu une éphémère république et restauré le souverain pontife. La dimension continentale du conflit est

ici clairement indiquée et présentée, ce qui est très banal dans la rhétorique républicaine, comme une guerre opposant les « peuples » aux « rois ». Un conflit dont l'issue se joue en France et même plus précisément à Paris. La démocratie française a, en ce sens, une responsabilité particulière. C'est elle qui incarne la « civilisation », le « progrès », face aux cours européennes. Il y a bien ici l'idée d'un messianisme national, au demeurant assez banal dans les rangs de la gauche républicaine de ce temps, qui confère un contenu singulier, à vocation universelle, à la citoyenneté française. L'enjeu des élections de 1852, nouvelle aurore de la démocratie permettant au « coq gaulois » de chanter à nouveau (l'idée d'une opposition entre le peuple français aux origines gauloises et les aristocrates de souche franque, est alors communément admise) en est que plus décisif.

Notons enfin que ces textes, par-delà leur ancrage dans l'actualité, sont aussi révélateurs d'un certain langage chansonnier qui a ses propres références, avec ses stéréotypes sociaux, nationaux – la chanson prétend incarner un « esprit français » –, mais aussi de genre, comme en témoigne les *Deux compagnons*, où les ouvriers se préoccupent de la chose publique pendant que les « servantes », exclues du suffrage « universel », ne se soucient que de trouver un époux.

Philippe DARRIULAT
Professeur en histoire
contemporaine à l'IEP de Lille
IRHIS (UMR 8529)
philippe.darriulat@sciencespo-lille.eu